

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

29 septembre 2022

Réseau postal

La Poste bientôt sur le pas de la porte à Bossonnens

À dater du mercredi 2 novembre 2022, l'office de poste de Bossonnens sera remplacé par un service à domicile. Les opérations postales pourront dès lors être effectuées aisément et commodément depuis chez soi. La Poste maintient ainsi dans cette localité un accès facile, rapide et de qualité aux prestations postales et conduit ses activités en ayant à cœur de rester proche de ses clients.

Remettre une lettre ou un colis au facteur sur le pas de sa porte ? Ce sera possible à Bossonnens dès le 2 novembre prochain grâce à la mise en place d'un service à domicile. Avec le service à domicile et ses trois options de commande, la Poste entend proposer aux habitantes et habitants de cette localité un service moderne et pratique où la proximité reste la priorité. Ainsi, les clientes et clients pourront commander facilement, rapidement et commodément des prestations postales : en passant simplement commande par téléphone au Contact Center de la Poste ; par le biais d'un marqueur de commande avec lequel il est possible de sélectionner les différentes prestations du service à domicile sur une carte d'instruction séparée ; via un smartphone, un PC ou une tablette grâce à un accès personnalisé, en se rendant sur le site internet de la Poste. Autre avantage : la possibilité d'obtenir une prestation le jour même, du lundi au vendredi, en effectuant la commande avant 7h30.

Les habitantes et habitants de Bossonnens retireront leurs envois avisés aux guichets de la filiale de Châtel-St-Denis, sise à la route de la Coula 81. Sur demande, il sera également possible, pour chaque envoi avisé, de bénéficier d'une seconde distribution gratuite à un jour déterminé. Quelques jours avant la mise en œuvre du service à domicile, tous les détails seront expliqués dans un courrier personnalisé envoyé aux habitants et commerçants concernés.

Transformation relevant du développement du réseau postal

Depuis plusieurs années, les volumes enregistrés à la filiale postale de Bossonnens sont faibles et en constante diminution. Par conséquent, la demande ne permet pas, à long terme, le maintien en exploitation propre de l'office de poste actuel en conservant des heures d'ouverture adaptées pour la clientèle. C'est pourquoi, dans le cadre du développement du réseau postal annoncé en 2017, la desserte postale de Bossonnens figurait comme filiale à analyser.

Discussions et recherche de solutions avec les autorités communales

Un dialogue et différentes rencontres ont été menés par les représentants de la Poste avec les autorités communales de Bossonnens depuis 2017 pour la mise en place d'une filiale en partenariat ou d'un service à domicile. La Poste a communiqué fin 2019 au Conseil communal sa décision de mettre en place un service à domicile. À la suite de cela, les autorités communales ont fait valoir leur droit de saisir la Commission fédérale de la Poste (PostCom) qui a recommandé à la Poste de privilégier, dans la mesure du possible, l'alternative de la filiale en partenariat dans un délai de deux ans suivant la recommandation. Comme aucun partenaire n'a pu être trouvé durant cette période, un service à domicile sera introduit à Bossonnens. Toutefois, la Poste reste prête à analyser la mise en place d'une filiale en partenariat si un partenaire répondant aux exigences devait se présenter.

Renseignements

Tiziana Boebner - Responsable communication et politique pour les cantons de Vaud et Fribourg

tiziana.boebner@poste.ch 076 459 84 31